

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON  
COMTÉ DE RICHMOND**

Lundi, le 08 août 2016 sous la présidence du maire, Monsieur Claude Sylvain, séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tenue au lieu habituel. La réunion débute à 19h00.

Sont présents Madame la conseillère : Manon Jolin  
Messieurs les conseillers : Gérard Messier  
Adam Rousseau  
Yvon Larochelle  
Michel Frappier  
Yves Jolin

Ainsi que la directrice générale  
et secrétaire-trésorière : Sylvie Champagne

Il y a 03 personnes présentes à cette séance.

---

\*\*\* Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal.

\*\*\* **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Claude Sylvain, souhaite la bienvenue à tous.

\*\*\* La réunion débute par un moment de réflexion, lequel texte est lu par le conseiller, Monsieur Yvon Larochelle.

\*\*\* **RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

**PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

- \*\*\* Réflexion
- 1.0 Ouverture de la session et mot de bienvenue du maire;
  - 2.0 Régularité convocation et constat de quorum;
  - 3.0 Adoption de l'ordre du jour;
  - 4.0 Procès-verbal :
    - 4.1 Adoption du procès-verbal du 04 juillet 2016;
    - Info 4.2 Suivi du procès-verbal du 04 juillet 2016;
  - 5.0 MRC :
    - Info 5.1 Il n'y a pas de réunion en juillet;
  - 6.0 Correspondance:
    - 6.1 Demande de location à titre gratuit du CCFGL;
    - 6.2 Certificat de conformité des traverses de motoneiges;
    - 6.3 Adoption du bordereau de correspondance du 27 juin au 02 août 2016;
  - 7.0 Administration générale :
    - 7.1 Autorisation de destruction de documents d'archives;
    - 7.2 Proposition d'imagerie numérique;
    - 7.3 Colloque régional de l'ADMQ;
    - 7.4 Signataire autorisé – dossier Cour du Québec;

- 7.5 Avis de motion de l'adoption du règlement 2016-203 modifiant le règlement 2014-169 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux;
- 7.6 Avis de motion de l'adoption du règlement 2016-204 modifiant le règlement 2012-153 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux;
- Info 7.7 Activités de fonctionnement à des fins fiscales au 31 juillet 2016;
- 8.0 Période de questions (15 minutes);
- 9.0 Sécurité publique;
- 10.0 Travaux publics :
  - 10.1 Avis de motion de l'adoption du règlement 2016-201 décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 1 950,00\$ pour la confection des plans et devis pour l'exécution de travaux de pavage sur les rues des Hérons et des Bernaches sur une distance d'environ 750 mètres;
  - 10.2 Avis de motion de l'adoption du règlement 2016-202 décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 575,00\$ pour la confection des plans et devis pour l'exécution de travaux de pavage sur le chemin du Barrage sur une distance d'environ 220 mètres;
- 11.0 Hygiène du milieu;
- 12.0 Aménagement, urbanisme et développement;
- 13.0 Loisirs et culture:
  - 13.1 Lancement du croque-livres;
  - 13.2 Soirée pique-nique familial et cinéma plein air;
- 14.0 Comptes soumis pour approbation;
- 15.0 Affaires nouvelles;
- 16.0 Période de questions (15 minutes);
- 17.0 Ajournement ou levée de la séance

**171-08.2016 3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit exemptée de faire la lecture de l'ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document ;

**ET QUE** l'ordre du jour soit adopté avec le point «Affaires nouvelles» ouvert.

**ADOPTION : 6 POUR**

**172-08.2016 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 04 JUILLET 2016**

**CONSIDÉRANT QUE** chacun des membres du conseil a reçu copie du procès-verbal du 04 juillet 2016 avant ce jour et déclare en avoir pris connaissance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau et adopté l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 04 juillet 2016 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\*

**4.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 04 JUILLET 2016**

La directrice générale ne résume aucun dossier.

\*\*\*

## **5.1 RENCONTRE MRC**

Monsieur le maire, Claude Sylvain informe qu'il n'y a pas eu de séance de la MRC en juillet.

### **173-08.2016 6.1 DEMANDE DE LOCATION À TITRE GRATUIT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE FRANCE-GAGNON-LAPRADE**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance de la correspondance du 27 juillet 2016 de Madame France Custeau, au nom du conseil d'établissement de l'école Arc-En-Ciel, demandant la gratuité du centre communautaire France-Gagnon-Laprade pour une activité de financement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Laroche et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser la location à titre gratuit du centre communautaire France-Gagnon-Laprade pour le souper du 15 octobre 2016 ;

**QUE** la municipalité assume les frais pour l'entretien ménager ;

**ET QUE** copie de cette résolution soit transmise au gestionnaire du centre communautaire France-Gagnon-Laprade.

**ADOPTION : 6 POUR**

### **174-08.2016 6.2 CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DES TRAVERSES DE MOTONEIGES**

**CONSIDÉRANT** la demande du Club de motoneige Harfang de l'Estrie Inc. à l'effet d'obtenir un certificat de conformité des traverses de motoneiges situées sur le territoire de la municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Club de motoneige Harfang de l'Estrie mentionne dans sa correspondance reçue le 15 juillet 2016 que les traverses de motoneiges sont demeurées les mêmes ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers de confirmer la validité du règlement 2015-189 relatif à la circulation des motoneiges sur certains chemins municipaux.

**ADOPTION : 6 POUR**

### **175-08.2016 6.3 ADOPTION DU BORDEREAU DE CORRESPONDANCE DU 27 JUIN AU 02 AOÛT 2016**

Il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers de prendre acte du bordereau de correspondance du 27 juin au 02 août 2016.

**ADOPTION : 6 POUR**

### **176-08.2016 7.1 AUTORISATION DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS D'ARCHIVES**

Il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser la destruction de documents d'archives selon la liste déposée au conseil et préparée par HB Archivistes en date du 23 juin 2016, laquelle liste est produite en référence au calendrier de conservation sur les documents.

**ADOPTION : 6 POUR**

**177-08.2016 7.2 PROPOSITION D'IMAGERIE NUMÉRIQUE**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance de la proposition révisée des Équipements de bureau Bob Pouliot inc. 2002 concernant le remplacement du photocopieur Toshiba e-Studio 282, acheté en 2006 pour un nouvel appareil multifonction numérique ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce nouvel appareil centralise l'impression, la télécopie, la numérisation et la photocopie à un seul appareil ;

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat de service inclus pièces, main d'œuvre et encre ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'un nouveau Toshiba e-Studio 3505AC couleur au montant de 5 820,00\$ excluant les taxes selon les détails de la proposition révisée du 30 juin 2016 des Équipements de bureau Bob Pouliot inc. 2002;

**ET QUE** cette dépense et les frais reliés au lien informatique soient assumés par le surplus accumulé non affecté.

**ADOPTION : 6 POUR**

**178-08.2016 7.3 COLLOQUE RÉGIONAL DE L'ADMQ**

**CONSIDÉRANT QUE** la zone Estrie de l'Association des directeurs municipaux du Québec organise un colloque régional le 15 septembre 2016 à Windsor, au coût d'inscription de 85,00\$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à participer à cette journée de formation;

**QUE** la municipalité assume les frais d'inscription et que les frais afférents lui soient remboursés.

**ADOPTION : 6 POUR**

**179-08.2016 7.4 SIGNATAIRE AUTORISÉ - DOSSIER COUR DU QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT** le règlement intervenu entre les parties dans le dossier 12779-591, lequel dossier a été négocié avec la collaboration des assureurs de la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire, Monsieur Claude Sylvain et/ou la directrice générale, Madame Sylvie Champagne à signer les documents donnant effet aux présentes.

**ADOPTION : 6 POUR**

**180-08.2016 7.5 AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 2016-203 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2014-169 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Madame la conseillère Manon Jolin donne avis de motion qu'à une prochaine séance, sera présenté pour adoption le règlement 2016-203 modifiant le règlement 2014-169 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Madame la conseillère Manon Jolin résume le projet de règlement. Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil municipal.

**ADOPTION : 6 POUR**

**181-08.2016 7.6 AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 2016-204 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2012-153 ÉDICTIONNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Madame la conseillère Manon Jolin donne avis de motion qu'à une prochaine séance, sera présenté pour adoption le règlement 2016-204 modifiant le règlement 2012-153 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Madame la conseillère Manon Jolin résume le projet de règlement. Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil municipal.

**ADOPTION : 6 POUR**

**\*\*\* 7.7 ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES AU 31 JUILLET 2016**

La directrice générale résume les états financiers au 31 juillet 2016. Les revenus sont de 2 108 887,70\$ comparativement à un budget de 2 507 990,00\$. Les dépenses sont de 1 382 328,36\$ sur un budget de 2 282 050,00\$. Les immobilisations sont de 79 185,89\$ versus un budget de 98 940,00\$ pour un excédent à date de 647 373,45\$.

**\*\*\* 8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

1<sup>e</sup> Monsieur Jacques Dion commente la circulation de véhicules lourds dans le rang 2 nord à cause du manque de signalisation donnant accès à l'autoroute 55. On demande d'aviser le Ministère des transports

**\*\*\* 9.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun sujet n'est discuté.

**182-08.2016 10.1 AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 2016-201 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 1 950,00\$ POUR LA CONFECTION DES PLANS ET DEVIS POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE PAVAGE SUR LES RUES DES HÉRONS ET DES BERNACHES SUR UNE DISTANCE D'ENVIRON 750 MÈTRES**

Madame la conseillère Manon Jolin donne avis de motion qu'à une prochaine séance, sera présenté pour adoption le règlement 2016-201 décrétant une dépense et un

emprunt n'excédant pas 1 950,00\$ pour la confection des plans et devis pour l'exécution de travaux de pavage sur les rues des Hérons et des Bernaches sur une distance d'environ 750 mètres.

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil municipal.

**ADOPTION : 6 POUR**

**183-08.2016 10.2 AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 2016-202 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 575,00\$ POUR LA CONFECTION DES PLANS ET DEVIS POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE PAVAGE SUR LE CHEMIN DU BARRAGE SUR UNE DISTANCE D'ENVIRON 220 MÈTRES**

Madame la conseillère Manon Jolin donne avis de motion qu'à une prochaine séance, sera présenté pour adoption le règlement 2016-202 décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 575,00\$ pour la confection des plans et devis pour l'exécution de travaux de pavage sur le chemin du Barrage sur une distance d'environ 220 mètres.

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil municipal.

**ADOPTION : 6 POUR**

**\*\*\* 11.0 HYGIÈNE DU MILIEU**

Aucun sujet n'est discuté.

**\*\*\* 12.0 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

Aucun sujet n'est discuté.

**184-08.2016 13.1 LANCEMENT DU CROQUE-LIVRES**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu gratuitement un croque-livres de la part du CDC du Val-Saint-François (centre de développement communautaire Val Famille) ;

**CONSIDÉRANT QUE** le croque-livres sera installé sur le terrain de l'école près de la bibliothèque ;

**CONSIDÉRANT QUE** cet équipement est une nouvelle installation qui profitera à tous les citoyens ;

**CONSIDÉRANT QUE** le service d'animation estivale se termine le 12 août et que ce sont les enfants qui ont procédé au montage et à la décoration du croque-livres ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'agent de développement aux loisirs à procéder au lancement du croque-livres le jeudi, 11 août 2016.

**ADOPTION : 6 POUR**

**185-08.2016 13.2 SOIRÉE PIQUE-NIQUE FAMILIAL ET CINÉMA PLEIN AIR**

**CONSDIÉRANT QUE** le plan d'action de la politique familiale prévoit de renforcer l'offre en loisirs ;

**CONSDÉRANT QUE** le conseil a déjà accepté l'organisation d'une soirée pique-nique-cinéma plein-air ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'activité se déroulera au parc des Pionniers, samedi le 03 septembre 2016 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Madame la conseillère Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'agent de développement aux loisirs à présenter l'activité au parc, sans frais de location ;

**ET QUE** les dépenses reliées à cette activité soient assumées par le poste budgétaire « politique familiale » .

**ADOPTION : 6 POUR**

**COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION**

**COMPTES À PAYER DU 05 JUILLET AU 07 AOÛT 2016**

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201600468 (C)	4555		2016-07-07	1014	PRO DE LA NIVELEUSE	2 129,45 \$
201600469 (C)	4556		2016-07-07	24	BELL Canada	574,63 \$
201600470 (C)	4557		2016-07-08	37	HYDRO-QUEBEC	1 318,62 \$
201600471 (C)	4558		2016-07-13	51	BELL MOBILITE	106,47 \$
201600472 (C)	4559	I	2016-07-15	37	HYDRO-QUEBEC	1 765,95 \$
201600473 (C)	4560	I	2016-07-18	37	HYDRO-QUEBEC	362,81 \$

**Total des chèques émis**

**6 257,93 \$**

**COMPTES A PAYER- SÉANCE 08 AOÛT 2016**

*Chèques émis ( du 1 août 2016 au 31 août 2016 )*

*Sommaire par No déboursés*

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201600474 (I)	4565		2016-08-02	276	REVENU DU Canada	4 662,05 \$
201600475 (I)	4564		2016-08-02	277	REGIMES DE RETRAITE ET ASS. QUÉBEC	371,20 \$
201600476 (I)	4566		2016-08-02	278	REVENU DU QUEBEC	11 192,50 \$
201600477 (I)	4561		2016-08-02	280	FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	420,42 \$
201600478 (I)	4567		2016-08-02	502	SYNDICAT CANADIEN FONCTION PUBLIQUE	490,26 \$
201600479 (I)	4568		2016-08-02	893	VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS	292,73 \$
201600480 (I)	4562		2016-08-02	998	INDUSTRIELLE ALLIANCE	2 353,88 \$
201600481 (I)	4563		2016-08-02	1109	INDUSTRIELLE ALLIANCE	262,18 \$
201600482 (I)	4572		2016-08-09	24	BELL Canada	573,66 \$
201600483 (I)	4583		2016-08-09	30	DEPANNEUR RENALD MORIN	535,50 \$
201600484 (I)	4593		2016-08-09	37	HYDRO-QUEBEC	3 037,45 \$
201600485 (I)	4603		2016-08-09	40	MRC DU VAL-SAINT-FRANCOIS	38 052,11 \$
201600486 (I)	4615		2016-08-09	44	SIGNALISATION DE L'ESTRIE	1 485,38 \$
201600487 (I)	4576		2016-08-09	57	CHERBOURG	143,63 \$
201600488 (I)	4579		2016-08-09	59	COOP DES CANTONS, COOPERATIVE AG.	666,50 \$
201600489 (I)	4614		2016-08-09	101	SGMR DU VAL-SAINT-FRANCOIS	694,58 \$
201600490 (I)	4620		2016-08-09	104	ZEP DU Canada	135,11 \$
201600491 (I)	4591		2016-08-09	201	GREAT WEST	3 133,38 \$
201600492 (I)	4595		2016-08-09	229	J. ANCTIL INC.	3 236,37 \$
201600493 (I)	4598		2016-08-09	233	LOCATION WINDSOR (131758 Canada INC	114,27 \$
201600494 (I)	4585		2016-08-09	259	ENTREPRISE LTCA INC.	172,46 \$
201600495 (I)	4570		2016-08-09	265	ADMQ-ESTRIE	85,00 \$
201600496 (I)	4587		2016-08-09	275	FONDS INFORMATION sur le territoire	12,00 \$
201600497 (I)	4612		2016-08-09	300	SANI ESTRIE INC.	6 397,19 \$

201600498 (I)	4575	2016-08-09	344	CARQUEST WINDSOR LTÉE	245,01 \$
201600499 (I)	4613	2016-08-09	364	SEAO	17,97 \$
201600500 (I)	4604	2016-08-09	454	ORIZON MOBILE	324,22 \$
201600501 (I)	4602	2016-08-09	456	MORIN MARC	797,64 \$
201600502 (I)	4607	2016-08-09	470	PNEUS METRO INC.	176,62 \$
201600503 (I)	4590	2016-08-09	471	GRAVIERE ST-FRANCOIS (1990) INC.	1 256,74 \$
201600504 (I)	4619	2016-08-09	474	WAJAX INDUSTRIES	289,41 \$
201600505 (I)	4605	2016-08-09	484	PETROLES COULOMBE ET FILS INC.	1 175,38 \$
201600506 (I)	4600	2016-08-09	536	MEGABURO	149,22 \$
201600507 (I)	4594	2016-08-09	575	IN-FO.CA	86,23 \$
201600508 (I)	4611	2016-08-09	614	RÉSEAU MOBILITÉ PLUS	423,51 \$
201600509 (I)	4599	2016-08-09	723	MARCHE ST-FRANCOIS	106,40 \$
201600510 (I)	4606	2016-08-09	739	PHIL LAROCHELLE EQUIPEMENT INC.	142,05 \$
201600511 (I)	4618	2016-08-09	742	VIENS NATHALIE	878,00 \$
201600512 (I)	4586	2016-08-09	794	FLAG GROUPE	334,39 \$
201600513 (I)	4574	2016-08-09	827	BLAIN ANDRÉ	980,00 \$
201600514 (I)	4610	2016-08-09	845	QUINCAILLERIE WINDSOR	51,73 \$
201600515 (I)	4578	2016-08-09	938	COLMA-TECH	2 379,98 \$
201600516 (I)	4608	2016-08-09	945	PRAXAIR CANADA INC.	85,16 \$
201600517 (I)	4584	2016-08-09	965	DUPUIS MARYSE	71,75 \$
201600518 (I)	4601	2016-08-09	1051	MONTY SYLVESTRE INC.	1 121,96 \$
201600519 (I)	4592	2016-08-09	1053	GROUPE ENVIRONEX	277,33 \$
201600520 (I)	4573	2016-08-09	1060	BERGERON CHRISTIANE	15,00 \$
201600521 (I)	4571	2016-08-09	1066	ATELIER LAVOIE	150,99 \$
201600522 (I)	4589	2016-08-09	1082	G.A.L. INC.	4 966,92 \$
201600523 (I)	4569	2016-08-09	1085	9061-1229 QUEBEC INC.	372,77 \$
201600524 (I)	4617	2016-08-09	1114	TRAITEMENT D'EAU SHERBROOKE	97,16 \$
201600525 (I)	4577	2016-08-09	1139	CHEVALIER DE COLOMB	50,00 \$
201600526 (I)	4588	2016-08-09	1140	FOURNIER IAN	435,24 \$
201600527 (I)	4582	2016-08-09	1141	COTE JOANIE	285,60 \$
201600528 (I)	4596	2016-08-09	1142	LEBRUN SUZANNE	15,00 \$
201600529 (I)	4597	2016-08-09	1143	LESSARD PIERRE	15,00 \$
201600530 (I)	4609	2016-08-09	1144	PRODUCTIONS ARTISTA	804,83 \$
201600531 (I)	4616	2016-08-09	1145	SNAP-ON TOOLS	504,96 \$

**Total des chèques émis**

SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0001  
SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0002

**17 117.49\$**  
**14 226.08\$**

**97 603,98 \$**

**186-08.2016 14.0 COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION**

**CONSIDÉRANT QUE** chacun des membres du conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer en date du 08 août 2016 au montant de 97 603,98\$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers que soit adopté la liste des comptes à payer telle que déposée;

**ET QUE** la directrice générale soit autorisée à en effectuer le paiement à qui de droit.

**ADOPTION : 6 POUR**

**\*\*\* 15.0 AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet n'est discuté.

**\*\*\* 16.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

1<sup>e</sup> Madame Gertrude Allard questionne le croque-livres. Monsieur le conseiller Adam Rousseau explique que cet équipement de bois permet aux utilisateurs de déposer et reprendre des livres.



2<sup>e</sup> Monsieur le conseiller Yvon Larochelle commente les projets de règlement d'asphaltage sur les rues des Hérons, des Bernaches et du Barrage sans qu'aucune demande ne soit adressée au conseil pour un réseau d'égout pluvial. Il informe le conseil qu'il serait dommage de briser l'asphalte dans quelques années pour réaliser les travaux reliés à un réseau d'égout pluvial et croit que les demandeurs devraient être avisés. Des discussions s'en suivent.

3<sup>e</sup> Monsieur Antoine Trudeau demande si un prolongement de rues est prévu dans ces secteurs. Monsieur le conseiller Adam Rousseau explique les zones prioritaires et différées et le rôle du CCU lors de demandes de prolongement de secteurs. Des discussions s'en suivent.

### **187-08.2016 17.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h28.

#### **ADOPTION : 6 POUR**

Je soussignée, Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Claude Sylvain, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

---

Claude Sylvain, maire

---

Sylvie Champagne, directrice générale  
secrétaire-trésorière